

changement beaucoup plus considérable : je veux parler de la création de l'évêché de Saint-Claude, opérée par lettres patentes du roi du 25 mai 1742 (1), ensuite des bulles du pape du 22 janvier de la même année.

Depuis longtemps les habitants de cette ville et des environs, faisant valoir, d'une part, la position exceptionnelle de leur pays, position qui leur empêchait quelquefois, surtout au milieu de l'hiver, toute communication au dehors de leur vallée montagneuse, à cause de la grande quantité de neige qui y tombait ordinairement, et, d'autre part, leur proximité de Genève, le foyer du protestantisme, demandaient un évêque résidant à Saint-Claude même, et offraient, comme moyen de réalisation, la sécularisation de leur abbaye, qui devait recevoir le siège épiscopal.

Les moines de Saint-Claude, à qui pesait sans doute la vie monacale, n'étaient pas moins ardents à solliciter cette création. Dès l'année 1730 (2), ils s'en occupaient activement ; peut-être même y contribuèrent-ils plus que personne, en obtenant de leur abbé, le comte de Clermont, qu'il donnât sa démission le 10 août 1737.

Quoi qu'il en soit, le roi accueillit favorablement la demande, dont cette circonstance applanissait les difficultés, et écrivit aussitôt au pape pour solliciter les bulles nécessaires (3). En attendant, il ordonna, par un arrêt du conseil, du 18 septembre (4), que les fruits et revenus de la manse abbatiale seraient mis en réserve pendant la vacance

(1) *Recueil des édils, etc. sur la Franche-Comté*, t. ni, p. 865 et suiv.

(2) M. Girod, vicaire-général de l'évêché de Saint-Claude, a eu l'obligeance de me communiquer une correspondance très-curieuse, qui prouve que les moines de cette ville s'occupaient déjà de cette affaire en 1730.

(3) Suivant M. Hichard (*Hist. des diocèses de Besançon et Saint-Claude*, t. H, p. 404), la lettre du roi au pape serait du 3 mars 1736.

(4) Arcliv. uat, E 2163, minute du conseil d'État pour 1737.